

# BULLETIN MUNICIPAL

## MAIRIE



## BIRON



**Jours et horaires d'ouverture au public de la Mairie :**

**Lundi de 10h à 12h**

**Mardi et Jeudi de 15h30 à 17h30**

Téléphone : 05 59 67 00 75

Messagerie : [mairie.biron@orange.fr](mailto:mairie.biron@orange.fr)

Site Internet : [biron64.fr](http://biron64.fr)



## **BIRON a retrouvé sa lettre de n..O..blesse !!**



### *De gauche à droite :*

Laurent TAPIN, Jean-François TREDJEU, Véronique IRLES, Pierre COUTURE, Jean ARROZES, Francis LACAVE-BOUCHE, Marie-Ange MASSEY, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Dany BEZIADE, Annick MAITREJEAN, Jérôme NEGRE, Nicolas LABORDE, Jérôme LAHITETTE-LARROQUE, Fabrice ARMENGOL, Maud FERREIRA.

### **Le Bulletin Municipal...**

#### **un outil d'Information**

Le Bulletin Municipal a pour vocation d'informer les Bironnaises et Bironnais des orientations et décisions du Conseil Municipal, ainsi que de tous les évènements de la commune.

La Commission Information est notamment chargée de sa Rédaction.

Ses membres,

**Dany BEZIADE, Véronique IRLES, Nicolas LABORDE, Annick MAITREJEAN,  
Jean-François TREDJEU et Benoît POURTAU-MONDOUTEY**

Pour nous aider à relayer ces informations, à faire partager vos passions, voire à enrichir l'histoire et la mémoire de Biron, nous vous invitons à nous transmettre vos suggestions, par mail à **[mairie.biron@orange.fr](mailto:mairie.biron@orange.fr)**

La Commission s'engage à examiner avec intérêt toutes les propositions reçues, dès lors bien évidemment qu'elles ne soient pas contraires au respect de l'ordre public et de la vie privée, ni aux bonnes mœurs et qu'elles ne présentent pas de caractère polémique.

Nous comptons sur votre participation à promouvoir le dynamisme de notre Commune et à faire vivre le Bulletin Municipal.

## MOT DU MAIRE



*Bien chers Bironnaises et Bironnais,*

*Progressivement nous aspirons à reprendre le cours normal de nos vies, de nos métiers, de nos activités... Même si cette crise sanitaire semble loin d'être terminée, on peut penser qu'il y aura un avant et un après COVID, tant cette épidémie a provoqué de changements dans notre société et notre façon de vivre. Aujourd'hui encore, nous devons rester prudents et maintenir une attitude responsable.*

*Biron a beaucoup évolué au cours des différentes époques de son histoire, mais a aussi su conserver son esprit de village qui en fait aujourd'hui une commune attractive.*

*Le nombre d'habitants progresse en permanence. Avec un seul lot restant à la vente, le lotissement communal affiche quasiment complet. Dans ce contexte, l'écoulement des eaux pluviales est au cœur de nos préoccupations. Ceci d'autant plus que les phénomènes climatiques viennent remettre en question l'occupation des sols, les organismes de l'état nous refusant ainsi certains projets. Nous avons initié des études pour chercher à faire évoluer ces situations.*

*L'insécurité routière est un autre sujet préoccupant : La vitesse de circulation dans notre village reste excessive malgré l'installation d'un radar pédagogique. Nous prévoyons de nouvelles mesures préventives comme l'augmentation des zones limitées à 30 km/h. Des mesures répressives de contrôles routiers pourraient aussi malheureusement s'avérer nécessaires.*

*Le city stade se veut un lieu convivial, de partage et de rencontre à destination de nos jeunes et de nos familles bironnaises. Nous regrettons que parfois il soit accaparé par des groupes importants de personnes extérieures, contraignant ainsi l'usage à nos enfants. Des comportements anormaux peuvent s'y produire : non-respect des lieux et des règles d'usage, consommation d'alcools et produits prohibés... Cela nous a conduit à prendre un arrêté formalisant un règlement d'utilisation.*

*Les travaux de rénovation de la salle des sports et ses annexes suivent leur cours, cela malgré les difficultés rencontrées par nos fournisseurs et artisans pour s'approvisionner. A l'occasion des scrutins de juin, peut être avez-vous pu découvrir les équipements nouvellement installés.*

*La vie de nos associations est encore bien perturbée et il faudra encore faire preuve de patience pour retrouver une situation normale. Nous espérons qu'elles puissent reprendre leurs pleines activités à la rentrée de septembre et, avec elles, pouvoir enfin nous rassembler et partager des moments de convivialité.*

*Je vous souhaite à tous un très bel été.*

*Prenez soin de vous.*

*Votre maire,*

*Benoît POURTAU-MONDOUTEY*

# VIE COMMUNALE

## CONDITIONS DE LOCATION DES SALLES ET DU MATERIEL

Ainsi que l'a précisé Monsieur le Maire dans son Editorial, la rénovation des salles annexes de la salle des sports se poursuit.

Nous subissons malgré tout quelques retards dans l'achèvement, en raison des difficultés d'approvisionnement de nos fournisseurs. Mais une grande partie des travaux a néanmoins déjà été réalisée.

Nous pouvons ainsi vous communiquer sans plus tarder les nouvelles conditions de location de toutes ou partie de ces salles, telles qu'elles ont été arrêtées par délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2021.

### **Celles-ci seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> août prochain.**

Comme vous pourrez le constater, nous avons tenu à conserver le caractère très privilégié des conditions accordées aux Associations et habitants de la Commune.

Les investissements consentis pour ces travaux de rénovation et d'équipements nous obligent à fixer de nouvelles conditions de caution.

### **LOCATION SALLE(S) :**

On distingue 2 types de location :

- ♦ en semaine (du lundi au jeudi) à la journée de 9 h à 9 h le lendemain
- ♦ le week-end (du vendredi 12 h au lundi matin 9 h)

La demande de réservation doit parvenir au plus tard 15 jours avant l'évènement par courriel et/ou téléphone via le secrétariat de la Mairie. Une demande écrite sera demandée pour confirmation. Elle devra préciser clairement le nombre de participants, le motif, la durée.

Toute location donne lieu à une convention ainsi qu'à un état des lieux entrée/sortie.

Le règlement, l'assurance et les cautions doivent être au même Nom que le demandeur, signataire de la convention.

La remise des clés s'effectue aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie (le vendredi matin pour les locations du week-end) après l'état des lieux d'entrée.

Les clés seront rendues aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie (le lundi matin pour les locations du week-end). Les cautions seront restituées après l'état des lieux de sortie.

La gratuité accordée aux associations bironnaises ne s'étend pas à leurs membres à titre personnel.

Le matériel (tables et chaises) sera mis à disposition gratuitement en fonction du nombre de personnes.

Du matériel et des produits de nettoyage seront mis à disposition.

### **LOCATION TABLES & CHAISES :**

La réservation doit être effectuée par courriel et/ou téléphone au secrétariat de la Mairie, 1 semaine au plus tard avant l'évènement.

Le retrait et la restitution s'effectueront après convenance avec le secrétariat de Mairie.

Location gratuite pour les Bironnais - Caution de 200 €

Le matériel ne doit pas quitter la commune.

## TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET DU MATÉRIEL

		ASSOCIATIONS COMMUNALES	ASSOCIATIONS/ PERSONNES EXTÉRIEURES	BIRONNAIS	CAUTION	
					Matériel	Net- toyage
SALLE DE REUNION	1 J	Gratuit	50 €	Gratuit	500 €	200 €
	WE	Gratuit	100 €	Gratuit		
SALLE ANNEXE	1 J	Gratuit	75 €	30 €	1 500 €	200 €
	WE	Gratuit	200 €	60 €		
SALLE DE REUNION + SALLE ANNEXE	1 J	Gratuit	100 €	50 €	1 500 €	200 €
	WE	Gratuit	250 €	75 €		
SALLE DES SPORTS	1 J	Gratuit	100 €	30 € (pour festivités) Gratuit (pratique sport...)	1 500 €	200 €
	WE	Gratuit	250 €	60 €		
SALLE DES SPORTS + SALLE ANNEXE	1 J	Gratuit	200 €	75 €	1 500 €	200 €
	WE	Gratuit	350 €	100 €		
SALLE DES SPORTS + SALLE ANNEXE + SALLE DE REU-	1 J	Gratuit	250 €	100 €	1 500 €	200 €
	WE	Gratuit	400 €	120 €		
Supplément Chauffage Salle des Sports		<b>50 €</b>	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>		

## LOTISSEMENT BACQUÉ

Composé de 37 lots, viabilisés au cours de 3 différentes tranches :

La première de 13 lots créée en 1998

La seconde de 7 lots créée en 2005

La troisième de 17 lots créée en 2014

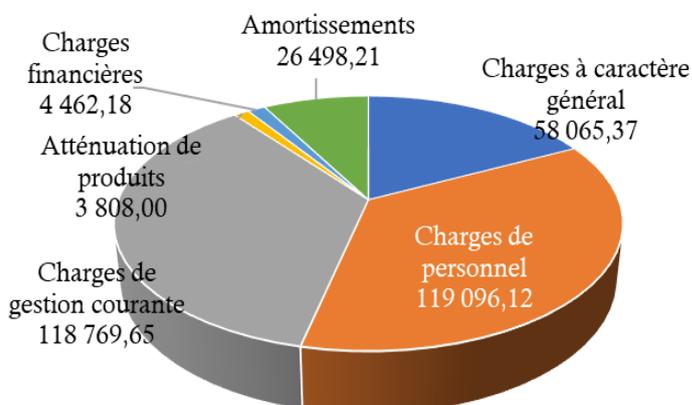
Avec une moyenne de deux à trois lots vendus par an, la commune retrouve un retour à l'investissement qui va lui permettre de se projeter, d'envisager de nouveaux projets.

Aujourd'hui un seul lot reste à vendre de 1 384 m<sup>2</sup> au prix de 80 000 €.

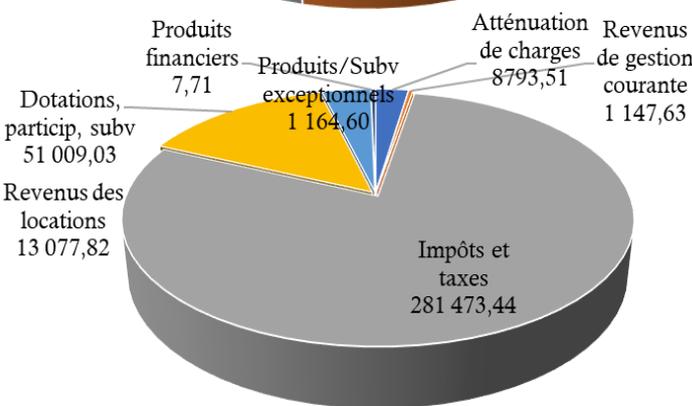
# BUDGETS DE LA COMMUNE

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

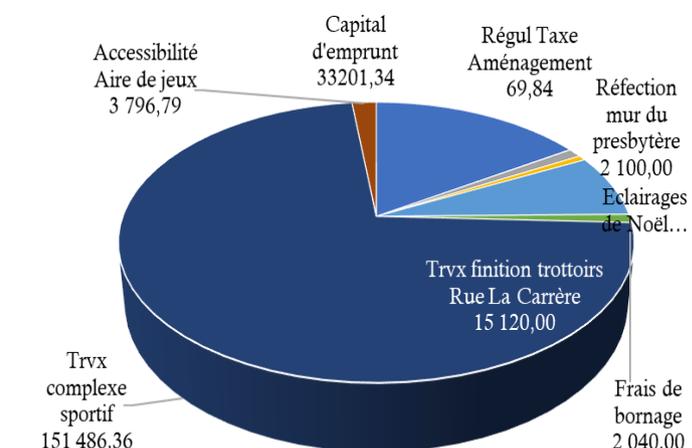
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
DÉSIGNATION	MONTANT
Charges à caractère général	58 065,37
Charges du personnel	119 096,12
Charges de gestion courante	118 769,65
Atténuation de produits	3 808,00
Charges financières	4 462,18
Amortissements	26 498,21
<b>TOTAL</b>	<b>330 699,53</b>



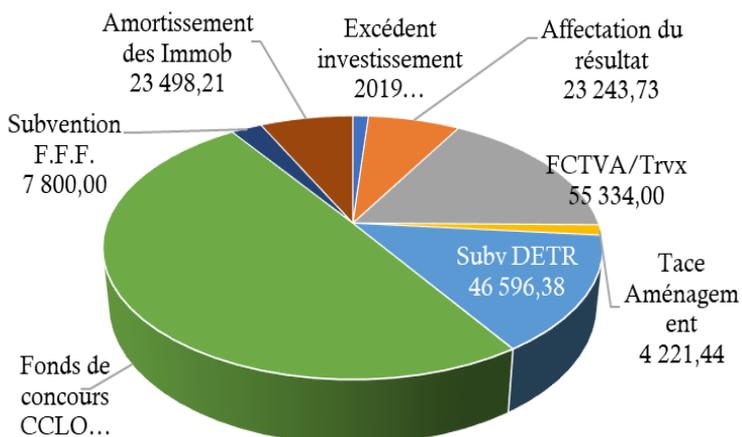
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
DÉSIGNATION	MONTANT
Atténuation de charges	8 793,51
Revenus de gestion courante	1 147,63
Impôts et taxes	281 473,44
Dotations, subventions, participations	51 009,03
Revenus des locations	13 077,82
Produits financiers	7,71
Produits /Subvenvntion exceptionnelle	1 164,60
<b>TOTAL</b>	<b>356 673,74</b>



<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
DÉSIGNATION	MONTANT
Capital d'emprunt	33 201,34
Régul Taxe Aménagement	69,84
Réfection mur presbytère	2 100,00
Eclairages de Noël	1 247,48
Travaux finition trottoirs La Carrère	15 120,00
Frais de bornage	2 040,00
Travaux complexe sportif	151 486,36
Accessibilité Aire de Jeux Hia Dé Péré	3 796,79
<b>TOTAL</b>	<b>209 061,81</b>



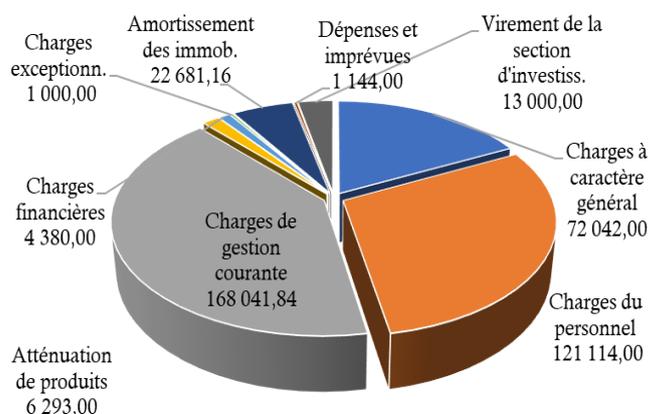
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
DÉSIGNATION	MONTANT
Excédent d'investissement 2019	3 941,94
Affectation du résultat	23 243,73
FCTVA sur Travaux 2019	55 334,00
Taxe d'aménagement	4 221,44
Solde subvention DETR/Salle des Sports	46 596,38
Fonds de concours CCLO/Salle Sports	162 716,00
Subvention F.F.F.	7 800,00
Amortissement des immobilisations	23 498,21
<b>TOTAL</b>	<b>327 351,70</b>



## BUDGETS PRÉVISIONNELS 2021

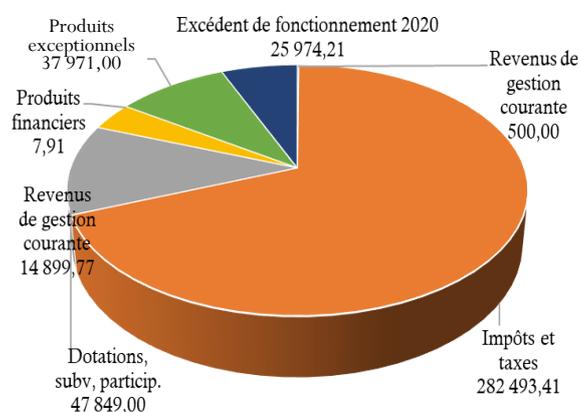
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉSIGNATION	MONTANT
Charges à caractère général	72 042,00
Charges du personnel	121 114,00
Charges de gestion courante	168 041,84
Atténuation de produits	6 293,00
Charges financières	4 380,00
Charges exceptionnelles	1 000,00
Dotations aux amortissements	22 681,16
Dépenses et imprévues	1 144,00
Virement à la section d'investissement	13 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>409 696,00</b>



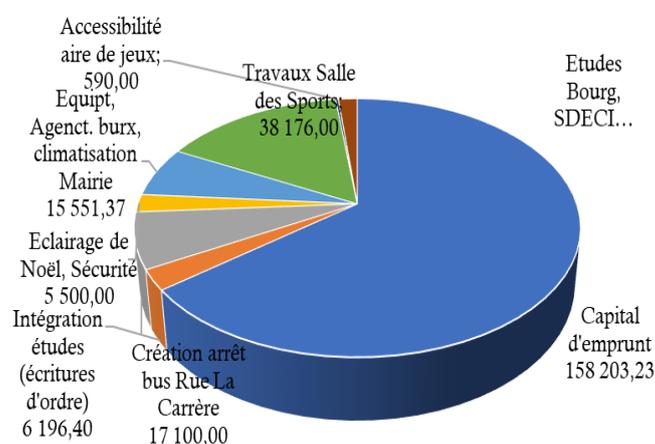
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DÉSIGNATION	MONTANT
Revenus de gestion courante	500,00
Impôts et taxes	282 493,41
Dotations, subv, particip.	47 849,00
Revenus de gestion courante	14 899,77
Produits financiers	7,91
Produits exceptionnels	37 971,70
Excédent de fonctionnement 2020	25 974,21
<b>TOTAL</b>	<b>409 696,00</b>



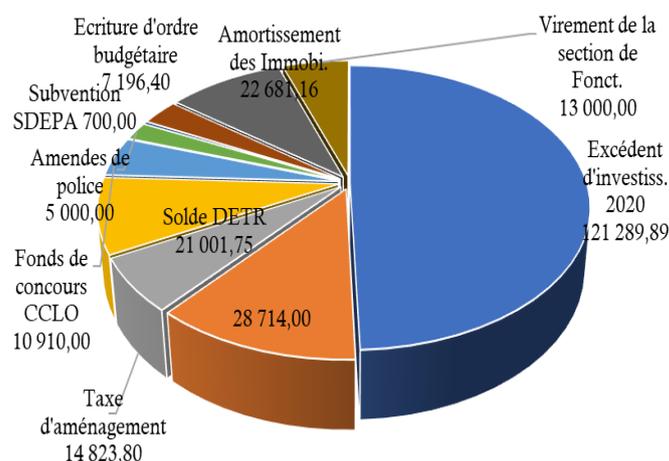
### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DÉSIGNATION	MONTANT
Capital d'emprunt	158 203,23
Intégration études (écritures d'ordre)	6 196,40
Création arrêt bus Rue La Carrère	17 100,00
Eclairage de Noël, Sécurité	5 500,00
Equipt, Agencement, Climatisation, Mairie	15 551,37
Travaux Salle des Sports	38 176,00
Accessibilité aire de jeux	590,00
Etudes Bourg, SDECI	4 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>245 317,00</b>



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

DÉSIGNATION	MONTANT
Excédent d'investissement 2020	121 289,89
FCTVA/TRVX 2020	28 714,00
Taxe d'aménagement	14 823,80
Solde subvention DETR	21 001,75
Subvention CCLO (Fonds de concours)	10 910,00
Amendes de police (Arrêt bus)	5 000,00
Subvention SDEPA	700,00
Ecriture d'ordre budgétaire	7 196,40
Amortissement immobilisations	22 681,16
Virement de la section de fonctionnement	13 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>245 317,00</b>



## BIRON ET SES DÉCHETS

La CCLO a adressé à **toutes les communes** un bilan intéressant de la gestion des déchets pour l'année **2020**.

**Ce qu'il faut en retenir :**

### Utilisation des Déchèteries

**73 % des foyers** de la commune de Biron ont utilisé l'an dernier les services des déchèteries de la CCLO, pour un total de **1 382 passages**.

La déchèterie de Maslacq est la plus utilisée avec 73 % de passages, suivie de celle d'Orthez (23 %).

### Les Services de Collectes

**Pour le Verre :** 21,5 tonnes de verre ont été collectées à Biron en 2020, soit environ 32 kg/an/hab.

**Pour les Textiles :** un peu plus de 3 tonnes de textiles ramassées à Biron l'an passé (soit environ 4,5 kg/an/hab.)

☞ *il existe 1 borne dédiée aux textiles, sur le parking de la Mairie*

**Pour les Ordures Ménagères (bacs verts) :** 193 kg d'ordures ménagères ont été collectés en moyenne par an et par habitant sur le territoire de la CCLO (contre env. 198 kg en 2019).

**Pour les Emballages Ménagers (bacs jaunes) :** 45 kg par an et par habitant collectés en moyenne en 2020 sur la CCLO.

**La persistance d'erreurs de tri nous conduit à formuler ci-après quelques rappels.**

### Que puis-je déposer dans mon bac jaune ?

- ✓ toutes les briques alimentaires vides, quel que soit leur contenu ou leur taille (*il n'est pas nécessaire de les laver ni de les rincer*)
- ✓ tous les emballages et suremballages en plastique – barquettes, films d'emballage, pots de yaourt, de crème fraîche, de fromage blanc, de compotes, bouteilles et flacons en plastique (eau, soda, lait, huile, flacons de produits d'hygiène et ménagers, cubitainers...)

*Ils sont tous recyclables sur le secteur de la CCLO*

- ✓ tous les cartons – boîtes d'œufs, de burgers et de pizzas (vides évidemment) et les barquettes en polystyrène
- ✓ tous les emballages métalliques – boîtes de conserve, cannette, bouteilles de sirop, barquettes en alu (vides également)
- ✓ enfin, tous les papiers, journaux, magazines, catalogues, prospectus, enveloppes, livres, annuaires





- ne déposer **aucun OBJET** qu'il soit en plastique ou en acier dans les bacs
- ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres, chaque matériau doit être séparé pour en assurer le meilleur recyclage
- ne surtout pas y jeter masques, gants, mouchoirs et lingettes qui doivent être déposés dans un sac fermé dans les bacs verts, **avec les ordures ménagères**

## Recyclage du Verre

**Trions davantage nos emballages** : il y a encore trop de verre dans nos ordures ménagères !

**Le verre est recyclable à l'infini** : mieux trier son verre est synonyme d'économies énergétiques et financières et de préservation des ressources naturelles.

**Rappel** : il existe 3 points de collecte sur la commune : Route des Aigrettes, Chemin Hia de Péré et parking de la Mairie.



## PRÉVENTION CANICULE

Selon les prévisions de Météo France, l'été s'annoncerait chaud sur la majeure partie de la France, avec des températures régulièrement au-dessus des moyennes de saison.

C'est donc ici l'occasion de rappeler les principales recommandations de Santé Publique France.

**Pour plus d'informations :**

**0 800 06 66 66 (Appel gratuit)**



## AU CHAPITRE DES SOLIDARITÉS

**Rappelez vous !** Les 2 et 3 octobre 2020, la tempête Alex dévastait routes et habitations des vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée dans les Alpes Maritimes.

Suite à l'appel aux dons en faveur des communes sinistrées, le Conseil Municipal avait voté à l'unanimité, lors de sa séance du 26 octobre dernier, une contribution de solidarité de la Commune de Biron.

Mrs Charles-Ange GENESY, Président du Département des Alpes Maritimes et Jean-Paul DAVID, Président de l'Association des Maires des Alpes Maritimes, ont adressé à la Mairie, par courrier officiel, leurs plus sincères remerciements pour la solidarité et le soutien financier que leur a fait parvenir la commune de Biron, heureuse d'avoir ainsi participé à l'élan national de solidarité qui a permis de venir en aide aux populations durement touchées de ces vallées.

## TRAVAUX RÉALISÉS AUX BARTHES ET BOIS DE DÉDÉ

En avril dernier, la Commune a décidé de confier à l'**ESAT Château de Bellevue**, le nettoyage des abords des Lacs des Barthes et du Bois de Dédé à Biron, contribuant ainsi à aider cet Etablissement très durement frappé par l'épidémie de grippe aviaire.

Une équipe dynamique et sympathique s'est ainsi mise au travail avec des résultats remarquables, pour le plus grand bonheur des promeneurs. En témoigne ce petit reportage photos.



Situé 113 Chemin de Bellevue à Baigts de Béarn, **L'ESAT Bellevue** est un établissement médico-social de **l'ADAPEI 64**.

Il emploie environ 90 ouvriers au-travers de différents ateliers :

- ✓ espaces verts
- ✓ apiculture
- ✓ maraîchage
- ✓ élevage de canards et de poulets
- ✓ conserverie (abattage des volailles, découpe, fabrication de plats cuisinés...)

L'Etablissement a même ouvert tout récemment une boutique d'économie sociale et solidaire au 2 rue du Jardin Public à **Salies de Béarn**, qui propose au grand public un panel de produits locaux (conserves, foie gras, pâtés, plats cuisinés, produits frais, poulets, légumes, sirops, plantes et tisanes).

Victimes sévères de l'épidémie de grippe aviaire, de nombreux ouvriers se sont retrouvés du jour au lendemain sans activité. Soucieux de maintenir leur emploi, l'Etablissement a décidé de développer ses prestations, notamment auprès des Collectivités et des Entreprises mais aussi des particuliers, entre autres pour **l'élagage et l'entretien des espaces verts**.

*Le Petit Bois de Dédé*



**Pour tous renseignements, contactez le Secrétariat du Château de Bellevue**

**Tel : 05 59 65 33 02**

**Mail : [secretariat.bellevue@adapei64.fr](mailto:secretariat.bellevue@adapei64.fr)**

*Lacs des Barthes*



# QUELQUES RAPPELS SUR L'ENTRETIEN ET LA TAILLE DE VOS PLANTATIONS

## Vos plantations empiètent chez votre voisin :

Conformément à l'article 673 du Code Civil, tout propriétaire est tenu de couper les branches qui dépassent la limite séparative d'avec ses voisins.

Ces derniers n'ont pas le droit d'élaguer eux même les branches qui empièteraient sur leur terrain mais ils sont fondés à exiger que cet élagage soit effectué et **ce droit est imprescriptible**.

En revanche, les dits voisins ont la faculté de couper les racines des arbres et arbustes qui empièteraient chez eux, jusqu'à la limite séparative.

De même, les fruits naturellement tombés chez eux, leur appartiennent.

## Vos plantations empiètent sur le domaine public :

L'élagage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les Maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

**Il est ici rappelé qu'il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public** (cf article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

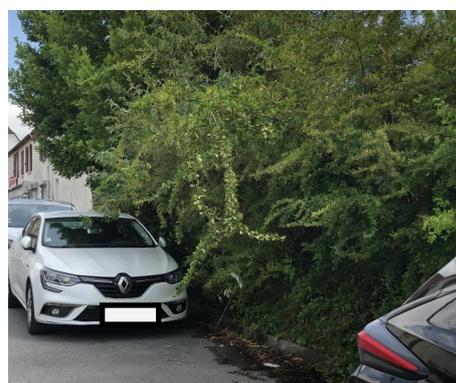
Il est important de préciser que la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

**Ainsi, après un rappel à l'ordre suivi d'un courrier officiel resté sans effet, la Mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain.**

## CE QU'IL FAUT RETENIR

- ✓ **Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies, en bordure des voies publiques ou privées, afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux et panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie).**
- ✓ **Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.**

Merci de bien vouloir vous conformer à ces règles dictées pour la sécurité de tous.



# VIE ASSOCIATIVE

## LES COPAINS DE TITINE

Bonjour à toutes et à tous,

### La genèse

Passionné depuis tout jeune de voitures anciennes, à l'âge de 50 ans (2010), je faisais l'acquisition d'une Peugeot 201 de 1930 que je nommais TITINE. N'ayant aucune notion de mécanique, je décide alors de passer une annonce dans notre journal local l'Eco-Béarnais pour rechercher d'autres passionnés. Ce fût le début d'une bande de copains et de belles aventures.

### L'association

En 2016, vu l'intérêt et le nombre de passionnés, nous avons décidé de constituer une association « Les copains de TITINE » avec un seul et unique objectif : y créer un état d'esprit familial pour mieux vivre, partager et faire partager nos expériences et notre passion. Tous nos adhérents ont au moins une auto, moto... d'au moins 20 ans ou un véhicule représentant un caractère d'exception.

### Que faisons-nous ?

- ✓ Partager et échanger avec tous, lors de réunions mensuelles le 4<sup>ème</sup> dimanche du mois qui se déroulent au parking du Super U d'Orthez de 10h à 12h au niveau de la cafétéria.
- ✓ Faire au moins une balade tous les mois : le plaisir est certes de restaurer notre patrimoine, mais surtout de rouler avec et de vivre et revivre des expériences d'antan.
- ✓ Participer à de multiples manifestations comme : l'ouverture de la rocade de Biron, la fête de la Blonde, la fête du Sel, une balade pour nos aînés en maison de retraite, etc...

Le tout avec un esprit d'amitié, de convivialité, d'implication et de solidarité tels sont les points essentiels de notre association.

### A très vite...

Vous êtes curieux ? Vous voulez voir de la belle mécanique ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer et échanger lors de nos rassemblements le 4<sup>ème</sup> dimanche du mois. Nous nous ferons un plaisir de partager cette passion avec vous, dans un moment riche et convivial (la pause-café est fortement recommandée...)

Pour l'ensemble des copains,  
**Jean-Michel GRATIANNE**  
*Président des Copains de TITINE*

Fête de la Blonde



Balades



● Qui veut rencontrer Titine ? — Je m'appelle Titine, et j'ai 80 ans. Je cherche des copains et des copines pour monter un club sur Orthez, se rencontrer, échanger nos tuyaux, mieux nous connaître... C'est Jean-Michel qui prend soin de moi. Pour le contacter, 06 06 25 64 52 ou contactez-vous à Orthez, sur la place du Foirail dimanche 30 mai à partir de 10 h pour en parler.



## TENNIS DE TABLE BIRON-ORTHEZ



C'est avec plaisir que nous donnons des nouvelles de notre club à travers le bulletin municipal. Mis en sommeil depuis de nombreux mois, le TTBO reprend doucement ses activités et espère une prochaine saison avec de meilleures conditions sportives et sanitaires.

L'hiver s'est déroulé au chaud à la maison et nous n'avons pas eu le plaisir de profiter du chauffage installé en 2020.

Nous jeunes ont eu la possibilité de reprendre en mai, nos adultes le 11 juin ! Afin de rattraper un peu du temps perdu et retrouver les bons gestes, le club et le Comité Départemental de Tennis de Table ont invité les clubs voisins de Salies, Monein, Mauléon à des entrainements collectifs encadrés par les entraîneurs diplômés du département. Ces trois samedis de juin passés dans la salle de Biron ont offert à nos jeunes de belles rencontres et un plaisir retrouvé pour tous les participants.



L'été à venir sera l'occasion de reprendre des entrainements réguliers et profiter des moments de convivialité qui nous ont tant manqué.

Les jeunes du secteur pourront se tester au Tennis de Table en participants aux séances SPORT VACANCES organisées par la ville d'Orthez.

Vous nous retrouverez également au FORUM DES SPORTS du 4 septembre à la Moutète, l'endroit idéal pour choisir vos activités sportives de la rentrée.

Pour la prochaine saison, nous sommes optimistes sur le maintien des effectifs et envisageons de reconduire nos 4 équipes engagées en championnat. Si la saison n'est plus perturbée par la crise sanitaire, notre objectif sera de retrouver le championnat Régional en fin d'année... « GO TTBO ! »

Nous profitons de ce bulletin pour remercier la commune de BIRON pour son soutien financier renouvelé et la mise à disposition de ses installations ; nos partenaires qui ont prolongé leur mécénat malgré une situation économique parfois bien perturbée, nos bénévoles pour leur engagement dans la vie du club.

Au plaisir de vous voir bientôt à la salle.

**Le Président**

**Manu PARENT**

Site internet du club :

[ttbiron.cd.st](http://ttbiron.cd.st)

Courriel du club : [TTBO@lavache.com](mailto:TTBO@lavache.com)

## LE YOGA

Le YOGA à BIRON les mercredis à 18h, c'est "une parenthèse attendue" où chacun y déroule joyeusement son tapis...

La séance débute au rythme des vibrations du bol chantant...  
Un temps pour soi... pour s'étirer avec "la salutation au soleil"  
(Qui est un art ancestral pour les "yogis")  
Des postures travaillées avec le souffle... consciemment...  
La relaxation guidée... la méditation,  
Rien à faire... juste être présent dans son corps...

Dans chaque séance, c'est un temps de retour à soi pour  
Laisser au repos le mental... les pensées... et repartir un peu  
Plus léger...

Les séances sont guidées par Claudine LARRAZ  
Enseignante de Hatha-Yoga spécialisée en Yoga thérapie.

**Claudine LARRAZ**

claudine.laraz@sfr.fr

☎ 06.21.89.80.43



## L'ES PYRÉNÉENNE



### Une saison 2020/2021 impactée par la crise sanitaire

En effet les compétitions ont dû être finalement annulées mais le club de l'ESP s'est adapté et a mis en place un ensemble de règles pour respecter les protocoles et continuer les entraînements et même les matchs amicaux en fin de saison

### En 2022 nous espérons un retour au football

Le club de l'ESP, c'est plus de 230 licenciés, 14 équipes dans de nombreuses catégories filles et garçons, de tous les âges, des ententes avec les clubs voisins de l'USCG Castétis Gouze.

Le COVID 19, la baisse de l'activité sociale, les nouveaux modes de vie vont sûrement impacter la vie de notre association.

Le club de l'ESP compte toujours sur ses bénévoles qui donnent de leur temps pour encadrer et diriger les joueurs et joueuses issus de nombreux villages et de tous les horizons et quelque soit le niveau de chacun.

Le club de l'ESP, c'est un club à dimension humaine pour tous.

Nous comptons sur vous pour intégrer ce club et quelque soit votre parcours, venez participer à la vie de nos deux villages, toutes les personnes de bonne volonté sont les bienvenues, joueuses, joueurs et dirigeants.

En attendant de vous voir sur ou à côté des terrains, prenez soin de vous et de vos proches.

Jean Philippe TAUZIA.  
Président ESP



**Avec Maryse MOUTON**

Ancienne Maire adjointe, Maryse MOUTON fût très active notamment à l'école au sein du SIVU Scolaire. Depuis sa maison de retraite, elle pense à son cher village de BIRON et il nous est agréable de publier un de ses poèmes.

**« Aux fils des jours »**

Juin nous a fait ses adieux.  
Et même si un peu d'eau coule de nos yeux,  
Soyons heureux d'avoir partagé avec lui,  
Ces bonheurs pour toujours acquis

Les blés sont fauchés, le maïs ramassé,  
Les champs sont dénudés.  
Pourtant, les flamboyants coquelicots,  
Les doux bleuets et les candides marguerites,  
Nous offrent un joli bouquet.

Les tournesols baissent la tête,  
Ils ne feront plus la fête  
Avec leur ami le soleil,  
Toujours en éveil.

Mais ne tombons pas dans l'ennui,  
Ça c'est la vie !

Mais voilà que Septembre apparaît  
Pour nous montrer tous ses attraits,  
Nous dire que c'est toujours l'été  
Et que rien ne s'est arrêté.

Il désire nous faire admirer de belles choses  
Et savourer encore l'odeur des roses.  
Mais avec lui l'automne arrive doucement  
Accueillons-le gaiement.

Voyez ses solides pampres fiers et beaux  
Etalant leurs frêles rameaux,  
Et leurs belles feuilles dentelées  
Teintées d'un vert fané et jaune doré.

Parfois soulevées par un petit vent discret,  
Nous cacheraient-elles un secret ?

Alors soyons un peu curieux,  
Et ouvrons grand nos yeux  
Tant pis pour notre curiosité,  
Même si cela est un péché !

Alors, soulevons aussi ce joli décor  
Pour en savoir un peu plus encore.  
Quelle splendeur s'offre à notre vue !  
Comment ne pas être émus ?

Quel émerveillement,  
Nous nous en souviendrons longtemps.

Mais soudain un « escadron » d'oiseaux  
S'envole de plus en plus haut  
Vers ce ciel bleu  
Dessinant des ballets gracieux.

Nous les avons dérangés  
Et nous sommes déjà à regretter  
Notre innocence, notre impatience  
Notre insouciance

Partons et laissons-les revenir.  
Nous leur devons un si grand plaisir.  
Bientôt nous ne les reverrons plus,  
Les pampres sont dévêtus ;

De jolies filles  
Et de joyeux drilles,  
Auront coupé et emporté  
Ce que nous avons aimé.

C'est aussi ça la vie !

**Maryse MOUTON**

# L'ÉCOLE LO PORTALÉ

## MOT DE LA DIRECTRICE

Voilà l'été !

En cette fin d'année et avec la montée du mercure, les projets ont pu reprendre à l'école Lo Portalé.

D'abord, c'est sous un soleil de plomb que les CE2-CM1-CM2 ont fait une sortie à vélo passant par les Barthes de Biron, les bois, Maslacq et Sarpourenx.

Ensuite, la météo a cette fois été clémente pour la reprogrammation de la journée « Nettoyons la nature ». Les élèves d'élémentaire ont suivi une animation de la CCLO autour du tri des déchets et ils ont sillonné les alentours de l'école pour ramasser les ordures qui traînaient. Il y en avait beaucoup !

Par ailleurs, pendant sept mardis après-midi, les CP-CE1-CE2 ont profité de la fraîcheur de la piscine municipale d'Orthez pour bien progresser en natation.

Les enseignantes ont pu aussi protéger les élèves de la chaleur le temps d'une sortie au cinéma. Les maternelles ont ainsi pu se régaler des aventures de « La petite taupe ». Quant aux élémentaires, ils ont célébré la fin de l'année avec « Jour de fête » de Jacques Tati.

Et c'est en plein air, au milieu de la cour, que, le dernier vendredi de l'année, tous les élèves de l'école ont assisté à un éblouissant spectacle de cirque de la troupe

Provence Circus, financé par l'association des parents d'élèves Les Fauvettes. Les enseignantes avaient souhaité faire entrer un peu d'extraordinaire dans l'école pour clore cette année si particulière et compenser l'absence de fête de l'école. Pari réussi !



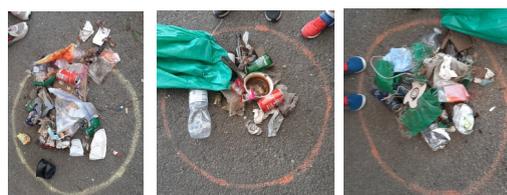
Enfin, il semblerait que l'école ait gagné la partie de cache-cache qu'elle jouait contre le COVID. L'ayant traqué par deux fois lors de tests salivaires qui se sont tous révélés négatifs, elle n'a eu à déplorer que trois jours de fermeture pour la classe maternelle, suite à un cas positif. Ajoutés aux trois jours de fermetures forcés par l'Etat avant les vacances de printemps, ce fut bien moins que ce que redoutaient les trois enseignantes au début de l'année, tant la situation paraissait incertaine. L'obligation du port du masque a même été levée mi-juin pendant les récréations, pour le plus grand soulagement des enfants qui pouvaient maintenant courir et respirer librement... un avant-goût des grandes vacances qui arrivaient !

**Coordonnées de la Directrice :**

**Maidier DAMESTOY**

**Mail : [ecolebiron.ecolebiron@orange.fr](mailto:ecolebiron.ecolebiron@orange.fr)**

**☎ : 05 59 69 29 86**



## **MOT DE LA PRESIDENTE DU SIVU SCOLAIRE DE BIRON CASTETNER ET SARPOURENX**

L'année scolaire se termine avec son lot de soucis et de contraintes durant cette longue période de confinement : fermeture d'une classe, cas contact, remplacement de personnel, activités scolaires et périscolaires limitées...

Néanmoins, l'animation « Nettoyons la nature » a pu être organisée par les enseignants de l'école élémentaire avec la participation d'une intervenante de la CCLO et d'élus de Biron.

Comme vous avez pu le constater, l'accès de l'école a été « aménagé » afin d'éviter une installation sauvage des gens du voyage, semblable à celle de l'été dernier.

### Comment s'annonce l'année scolaire 2021-2022 ?

- ✓ Le nombre d'enfants reste constant : 78 inscrits à ce jour dont 27 en maternelle et 51 en école élémentaire.
- ✓ Le marché de cantine arrive à échéance en septembre prochain et les appels d'offre sont en cours.
- ✓ Le transport scolaire ne sera plus assuré en direct par le SIVU mais par les services du Conseil Régional.

Les membres du SIVU et moi-même vous souhaitons un bel été et une rentrée sereine.

**Annick MAITREJEAN GASCOUGNOLLE**

### Horaires du secrétariat du SIVU Scolaire :

78, Rue La Carrère - 64300 BIRON

☎ 05.59.69.87.30 - Mail : [sivu.loportale@gmail.com](mailto:sivu.loportale@gmail.com)

**Mardi et mercredi** de 8h à 11h

**Vendredi** de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30

### Horaires Bibliothèque Intercommunale :

**Lundi** de 16h15 à 17h30

**Mercredi** de 9h à 12h

**Fermeture** du 22 juillet au 21 août

Horaires scolaires : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15

Garderie dès 7h15 et le soir jusqu'à 18h15.



## ETAT CIVIL



### Mariages :

Christine LASALA et Jean LAFOURCADE le 15 mai 2021

### Naissances :

Margot, Blandine, Louise RESLINGER le 5 janvier 2021

Noah LAGOARDETTE le 25 mai 2021

Timéo LASCOUX le 13 juin 2021

### Décès :

Henriette CAZENAVE le 11 février 2021 épouse MEDAN

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Désormais, la plupart des démarches administratives comme 1<sup>ère</sup> demande, renouvellement, perte, vol de la CNI, du Passeport, permis de conduire, inscription sur les listes électorales recevables toute l'année, peuvent s'effectuer sur le site Internet : <https://www.interieur.gouv.fr>.

Sélectionner : Mes démarches : ☛ Téléservices (pour les démarches en ligne) ou Formulaires.

Suivant la demande vous êtes dirigés vers un autre site (service public, ou ants...)

Les certificats liés au véhicule, permis de conduire se font uniquement en ligne :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> ou chez un garagiste agréé par la Préfecture (liste des professionnels habilités).

En résumé, ces sites vous expliquent et renseignent à l'aide de fiches, sur vos droits mais renseignent aussi sur comment accomplir ces démarches administratives.

## NUMEROS UTILES



### COVID 19

Ministère de l'intérieur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Site : [gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)

N° Tél COVID-19 : 0 800 13 00 00

Appel gratuit 7j/7 - 24h/24

### URGENCE SECURITE GAZ :

Appeler GrDF au 0 800 47 33 33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

### RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL :

Appeler GrDF au 0 810 224 000

(prix d'un appel local)

POUR LES ABONNES Gaz de France

DOLCE VITA : 09 69 324 324

(appel non surtaxé ou [www.dolcevita.gazdefrance.fr](http://www.dolcevita.gazdefrance.fr))

### ENEDIS

Dépannage tous clients : 09 726 750 64

Raccordements et services clients : 0 969 321 869

Direction Départementale : 05 59 58 64 44

### SAUR Dépannage 24h/24 : 05 81 91 35 00

Avenue Charles Moureu 64150 MOURENX

Les lundi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Courrier : TSA 20005 64239 LESCAR CEDEX

### TELEPHONE – France TELECOM

Service clients : 1016 (appel gratuit)

Assistance technique : 3900 (choix 1)

Ligne en panne : 1015 - 24h/24h (appel gratuit)

### INFIRMIERES LIBERALES

Céline BRISSARD, Carole CASASSUS,

Anne GOUZE : ☎ 05 59 69 79 09

20, Route de Brassalay - 64300 BIRON

## CCLO INFOS UTILES



### LES ORDURES MÉNAGÈRES

Le **tri selectif** (BAC COUVERCLE JAUNE) est collecté le **Mardi des semaines impaires (soit tous les 15 jours)**.

Les **ordures ménagères** (BAC VERT) sont collectées tous les **Vendredis**.

Pour faciliter la collecte, les bacs doivent être sortis devant les domiciles la **veille au soir**.

**Le verre doit être déposé dans les bornes de collecte du verre** dont 3 sont à votre disposition sur la commune :

- Parking de la Mairie
- Chemin Hia de Péré (Boulodrome)
- Lotissement Bacqué

Les **déchets verts** sont ramassés **les 1<sup>er</sup> mercredis du mois sur demande au 05 59 60 95 42, toute l'année**.

Les **encombrants** sont acceptés en déchetterie.

En complément, des collectes à domicile sont organisées une fois par mois. Chaque foyer peut en bénéficier deux fois par an au maximum, **sur appel exclusivement au 05 59 60 95 42**.

Ces encombrants sont ensuite triés pour être valorisés.

Les **textiles** usagés sont à déposer dans les bornes prévues à cet effet (parking Mairie) pour être recyclés en partenariat avec **le Relais 64** essentiellement. Les textiles déposés dans les conteneurs spécifiques sont acheminés vers un centre de tri.

Selon leur état et leur qualité, ils sont :

- revendus à bas prix en friperies en France ou à l'étranger (l'ensemble des recettes est réinvesti dans la lutte contre l'exclusion),
- transformés en isolant,
- transformés en chiffons d'essuyage pour l'industrie.

### LA DÉCHETTERIE DE MASLACQ

RD 275 - 27 route de Loubieng

64 300 Maslacq

☎ 05.59.67.31.89

#### Horaires d'ouverture :

**Mardi** : 9h à 12h

**Mercredi et samedi** :

9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (18h30 l'été)

**Vendredi** : 13h30 à 17h30 (18h30 l'été)



L'accès est gratuit aux possesseurs de la carte et les gardiens sont à votre disposition pour vous aider à trier.

Pour tout renseignement, contacter le service environnement de la CC Lacq-Orthez  
au **05.59.60.95.42**



COMMUNE  
DE  
BIRON

## CITY STADE

### CONDITIONS D'ACCÈS ET HORAIRES

De 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 20H30

DANS LE RESPECT DU VOISINAGE



**NON TENU EN LAISSE  
ET RESPECTER LES PELOUSES**

**MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION**

Suivant Arrêté Municipal N° 15/2021